

# COMMENT OUVRIR MA HALTE ÉQUESTRE ?

## MODE D'EMPLOI



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

*Le cheval*



COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE



Accueillir des cavaliers permet de diversifier sa clientèle et travailler hors saison estivale, les cavaliers aimant randonner au printemps et à l'automne.

Cela permet aussi d'occuper un bout de terrain inexploité, même si un cheval n'est pas une débroussailluse...

Le cheval accueilli, c'est un supplément d'âme à votre hébergement, une réminiscence des temps anciens où cette noble conquête faisait partie de notre quotidien. C'est la reconnaissance du cavalier qui après une longue journée, peut déposer sa charge mentale et profiter d'un repos mérité.

C'est enfin tout le secteur du tourisme équestre qui vous est reconnaissant car sans étape cavalière, point de circuit équestre.

Vous êtes donc décidé à accueillir des chevaux. Comment faire ? Quelles sont les spécificités de cet accueil ? Voici un mode d'emploi.



## **VOUS N'ÊTES PAS ENCORE HÉBERGEUR**

Se lancer dans l'accueil est une belle aventure si vous aimez le contact avec les gens, la rencontre, le partage. Sachez que l'accueil équestre est « du beurre dans les épinards », il ne peut à lui seul vous assurer un revenu suffisant.

Vous accueillerez donc des marcheurs, des cyclistes, des familles, vacanciers et... des cavaliers. Vous aurez plus de chance d'accueillir ces derniers si vous êtes sur une boucle de randonnée en itinérance (rapprochez-vous pour cela de votre CDTE).

### **FAIRE LE CHOIX DU TYPE D'HÉBERGEMENT**

Ce préalable étant posé, plusieurs choix s'offrent à vous :

- le **gîte d'étape** (séjour à la nuitée) ou de **séjour** (séjour sur plusieurs jours). Vous devez proposer les services d'une maison autonome, meublée et équipée. Une salle autre que le lieu où les gens dorment (séjour, salon) doit être mise à disposition des hôtes. Vous devez proposer une cuisine à disposition ou la table d'hôte. Le ménage et le linge de maison peuvent être facturés en plus.



- la **chambre d'hôte** (séjour à la nuitée) dans votre résidence principale. Pas plus de 5 chambres d'hôtes. Il n'y a pas de contrainte sur la cuisine/repas, ni sur la salle de séjour et l'équipement mais le petit-déjeuner et le linge de maison doivent être inclus dans la prestation.
- le **camping** mais cela suppose que le cavalier itinérant porte sa tente. Ce type d'hébergement est le moins plébiscité. De plus, la législation du camping est très spécifique.

Ce choix doit être mûrement réfléchi : il va dépendre de la configuration de votre maison, de vos envies d'indépendance. Un gîte d'étape ou chambre d'hôtes sera plus attractif pour des cavaliers en itinérance.

	Gîte	Chambres d'hôtes
<b>Durée de location</b>	1 jour à 1 mois	A la nuitée
<b>Logement</b>	Logement meublé et équipé indépendant	Chez l'habitant ou à proximité immédiate, linge de maison fournis
<b>Restauration</b>	Cuisine équipée, ustensiles fournis	Petit-déjeuner à proposer obligatoirement, possibilité de table d'hôtes
<b>Capacité</b>	Jusqu'à 65 personnes	Limitée à 5 chambres / 15 personnes
<b>Équipement</b>	Chambres équipées (lit, rangements), salle commune meublée, salle d'eau, toilettes, possibilité de laver, sécher et repasser le linge	Chambres de 9 m <sup>2</sup> minimum et 2,20m de hauteur de plafond, salle d'eau, toilettes
<b>Particularités</b>	Possibilité de classement de 1 à 5 étoiles (selon surface, équipement, mobilier, parking, environnement...) Nettoyage inclus ou non	Possibilité de classement Nettoyage inclus

## RÉGLEMENTATION ET DÉMARCHES

Si vous dépassez les 15 couchages, vous devenez ERP, établissement recevant du public et les normes PMR et incendies s'appliqueront.

Une fois le mode d'hébergement choisi, vous devez le déclarer en mairie (cerfa 13566\*03). Vous devez vous signaler à l'administration en vous rapprochant de votre centre de formalités des entreprises (CFE) et sur <https://www.guichet-entreprises.fr/>

L'immatriculation est obligatoire si l'accueil est régulier et non occasionnel, quel que soit le chiffre d'affaires réalisé. Vous aurez ainsi un numéro de SIRET, précieux sésame pour postuler au Plan Ambition Cheval, mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Vous récolterez la taxe de séjour que vous reverserez à votre collectivité.

Si vous proposez la table d'hôte, la formation « permis d'exploiter » (7h) est nécessaire.







En terme administratif, vous devez prévenir votre **assurance** que vous accueillez des chevaux. La FFE a établi un document à ce sujet : [https://www.ffe.com/system/files/2022-01/HEBERGEMENTS\\_L\\_assurance\\_des\\_structures\\_d\\_hebergement.pdf](https://www.ffe.com/system/files/2022-01/HEBERGEMENTS_L_assurance_des_structures_d_hebergement.pdf)

Le CRTE propose un **Label Halte équestre** auquel vous pouvez adhérer, il permet d'avoir une idée des exigences en la matière.

<https://tourismequestre-auvergnhonealpes.fr/charte-halte-equestre/>

### **POUR ACCUEILLIR UN CHEVAL À LA NUITÉE, IL FAUT :**

- Un parc, appelé **paddock ou pré**, clôturé (sans barbelé ni grillage à mouton), électrifié, d'une surface de minimum 50m<sup>2</sup> par cheval. Le cheval doit avoir accès à de l'eau propre (au moins 40L/cheval) et de la nourriture : herbe et/ou foin.
- Le cheval doit pouvoir être **attaché** en arrivant à l'étape pour que le cavalier puisse le desseller et lui prodiguer les soins nécessaires. L'attache se fait sur des anneaux, ou sur une barre d'attache ou sur une ligne d'attache (corde tendue en hauteur).
- Le cavalier doit pouvoir **stocker son matériel** dans un lieu sec et à l'abri. Des tréteaux peuvent être mis à disposition en l'absence de porte-selles (1 par cavalier).

**Comment savoir si l'herbe de mon paddock suffit à nourrir le cheval ?** Un cheval de randonnée marche essentiellement pendant la journée, il va donc manger la nuit. En fonction de la période de l'année (printemps/été) et du passage que vous avez eu, ce n'est pas sûr que l'herbe de votre paddock suffise.

Sans herbe, vous pouvez prévoir 15kg de foin par cheval. Le mieux, c'est de laisser le cavalier juger lui-même, voire de lui donner accès au foin pour qu'il se serve et soit autonome sur cet aspect.

Le foin s'achète auprès d'un agriculteur du coin qui vous livrera soit des petites bottes (pratiques, mais plus chères à la tonne) ou une grosse boule, le tout à stocker à l'abri.

Il est déconseillé de donner du foin qui a été récolté dans les 3 mois qui précèdent ou qui a plus de 3 ans. Donc pendant l'été, prévoyez du foin de l'année précédente.

**Combien coûte une petite botte de foin ?** Comptez entre 2 et 3,5€ la botte en fonction du lieu où vous habitez, de son poids et de l'année de récolte. Les petites bottes font entre 12 et 18kg. Les grosses boules coûtent 20-50€ et pèsent jusqu'à 350kg.

Si vous n'avez pas vos propres chevaux, nous vous déconseillons d'acheter du grain en avance. Le grain se périmé, il faut le stocker à l'abri des rongeurs, tous les chevaux ne mangent pas le même... il vaut mieux le proposer uniquement si on vous le demande.

**Combien facturer la nuitée du cheval ?** C'est très variable (en fonction du temps que cela représente pour vous, vos investissements, si vous avez dû acheter du foin/grain), mais en général cela va de 5 à 10 €/cheval/nuit.



*Les petits plus :*

- Proposez de l'eau à boire aux chevaux à l'arrivée.

- Si vous avez une aire de douche, les cavaliers pourront enlever la sueur grâce à une petite douche rafraîchissante. Vous n'avez pas d'aire mais juste un tuyau ? Proposez-leur une douche dans un endroit que vous voulez voir arrosé, votre pelouse appréciera.

- Il y a une restriction d'eau ? Proposez un seau d'eau dans lequel ils tremperont leur brosse et rafraîchiront tout de même leur animal.

- La possibilité de diviser votre paddock en mettant à disposition des cavaliers du fil et des piquets supplémentaires.

- Ramassez les crottins entre chaque passage : vous pourrez ainsi vous faire un tas de fumier pour vos plantations.

- Avoir quelques seaux pour que les cavaliers en itinérance puissent donner du grain à leur cheval.

- Avoir une pelle à crottin à disposition pour que le cavalier ramasse les crottins à côté de votre espace d'attache.



## **POUR ACCUEILLIR UN CAVALIER IL FAUT :**

La réputation du cavalier bon vivant n'est, elle, pas usurpée !

Les cavaliers transportent rarement leur dîner, **si vous n'avez pas l'intention de cuisiner** pour eux, gardez à leur disposition la liste des restaurants accessibles, ou organisez avec eux la livraison d'un repas fait par un traiteur local, ou prévoyez avec le groupe un « frigo plein » (vous faites les courses, vous facturez le prix des denrées + le service).

**Si vous cuisinez pour eux**, ne prévoyez pas de soufflé au fromage ou toute autre cuisine qui ne souffre pas l'attente. Le cavalier peut être ponctuel mais un souci de santé de son cheval (colique, soins à répéter) peut anéantir le déroulé de votre repas. Cela reste exceptionnel, heureusement pour tout le monde !

Le cavalier peut, à l'instar du randonneur pédestre ou cycliste, partir tôt pour éviter la chaleur. L'heure du petit-déjeuner peut donc être avancée.

Au moment de la réservation, vous pourrez **indiquer les prestations que vous faites/ne faites pas et le nombre de paddocks que vous proposez.**

Les prestations supplémentaires possibles sont : transport de bagage, pique-nique, repas du soir, petit-déjeuner, parking pour les vans, foin ou grain avec supplément.



*Les petits plus :*

- Mettez à leur disposition une liste des maréchaux ferrant, vétérinaire du secteur. Demandez à votre CDTE de vous la fournir si vous n'avez pas ces contacts.

- Mettez à leur disposition les cartes de votre secteur, des GPX de randonnées. Vous ne connaissez pas les chemins praticables à cheval autour de chez vous ? Demandez à votre CDTE de vous aider.

- Si vous accueillez des cavaliers en itinérance, passez un petit coup de fil à l'étape d'avant/après pour connaître les menus qui leur seront proposés. Faire une semaine dans le Velay avec comme régime unique le saucisse-lentilles, ou dans la Drôme avec des caillettes-ravioles, c'est sympathique au début, mais rapidement lassant, quand bien même il y aurait autant de subtilités dans ces plats régionaux que de cuisiniers.

- Si vous proposez le pique-nique, imaginez que son contenu va être secoué et écrasé dans des sacs. Le chausson aux pommes maison n'est donc pas une bonne idée... Vous pouvez demander ou fournir aux cavaliers en étoile des tupperwares étanches.

### **Conclusion :**

Ne soyez pas effrayé par la liste des impératifs et des conseils donnés. Si à la réservation, tout est clair dans les prestations que vous offrez, il n'y aura de mauvaises surprises pour personne et vous aurez des cavaliers heureux qui recommanderont votre gîte à d'autres cavaliers. Et profitez-en bien pour observer les centaures, cette espèce que vous aurez par votre accueil contribué à préserver...





# DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER POUR EN SAVOIR + :

## FFE L'accueil des chevaux à l'étape :

[https://www.ffe.com/system/files/2022-01/HEBERGEMENTS\\_L\\_accueil\\_des\\_chevaux\\_a\\_Letape.pdf](https://www.ffe.com/system/files/2022-01/HEBERGEMENTS_L_accueil_des_chevaux_a_Letape.pdf)

## FFE Créer un hébergement pour cavaliers randonneurs :

[https://www.ffe.com/system/files/2022-01/HEBERGEMENTS\\_Creer\\_un\\_hebergement\\_pour\\_les\\_cavaliers\\_randonneurs.pdf](https://www.ffe.com/system/files/2022-01/HEBERGEMENTS_Creer_un_hebergement_pour_les_cavaliers_randonneurs.pdf)

## Charte de la Halte équestre du CRTE Auvergne Rhône-Alpes :

<https://tourismequestre-auvergnerhonealpes.fr/charte-halte-equestre/>

## Gîte ou chambre d'hôte ?

[https://www.permanent-exploitation.com/473-l-gite.html?fbclid=IwAR3\\_cwxK425n5Lhpl1l95mAnbJSeLyivIVICCAKYN5JSzo42\\_-WdPbvbTCI](https://www.permanent-exploitation.com/473-l-gite.html?fbclid=IwAR3_cwxK425n5Lhpl1l95mAnbJSeLyivIVICCAKYN5JSzo42_-WdPbvbTCI)

## Contacts de votre CDTE :

Cliquez sur votre département :

<https://tourismequestre-auvergnerhonealpes.fr/>

Copyright images :

Couverture et p.1 © Boulgakow

p.3 © Cheval ta race

p.4 © Thomas Micoulet

p.5 et p.6 © DR

p.7 © Michel Cottin

